

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66-466-1935 Commissions.

n° 66-466-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 septembre 1935

Numéro JO

n° 466 du 30/09/1935

Date du numéro

30 septembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

un comité local composé de MM. : Jourdain, chef au bureau des affaires politiques, président . Deux membres français de la Chambre de commerce à la désignation de son président : Alemant, commandant dun cercle de Djibouti ; Maury, chef du service des douanes: Pla, chef du service des travaux publics; Collat, chef du bureau des finances; deux notables indigènes, à la désignation du commandant du cercle de Djibouti, membres. se réunira sur la convocation de son président, à l'effet de formuler les propositions concernant les réformes fiscales, administratives, sociales et économiques qu'il conviendrait d'apporter à la Côte française des Somalis, en conformité des directives de la circulaire ministérielle en date du 20 août 1935 au sujet des décrets-lois et des résultats à attendre dans le domaine colonial.